

**Nouvelles modalités d'application de la Loi 27 B  
À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009**

La commission des Lois de la WBF recommande aux organismes responsables d'avoir une approche plus souple de la Loi 27B y compris quand la signification de l'enchère de remplacement n'est pas exactement la même que celle de l'enchère insuffisante.

La Chambre Nationale des Arbitres invite donc les arbitres à appliquer la Loi 27B1(b) comme si elle était rédigée ainsi :

**« Si, sauf comme dans (a), l'enchère insuffisante est remplacée par une déclaration légale qui, de l'avis de l'arbitre,**

- **montre la même distribution ou une distribution plus précise que celle promise par l'enchère insuffisante (une telle distribution étant entièrement contenue dans les distributions possibles de l'enchère insuffisante) ou**
- **si l'arbitre estime qu'il est probable que l'information transmise par l'enchère insuffisante ne modifiera pas la suite de la séquence d'annonces et du jeu.**

**Les annonces continuent sans autre conséquence mais voir D ci-après. »**

Quelques exemples (l'enchère insuffisante a été refusée par Sud) :

Ouest	Nord	Est	Sud
2SA	Passe	2♣ !	

Est vous explique qu'il a cru voir 1SA. La paire Est-Ouest joue le Stayman 4 paliers sur les ouvertures de 1SA et de 2SA

3♣ sur 2SA n'a pas tout à fait la même signification que 2♣ sur 1SA (l'enchère peut se faire avec 4-5 points) mais l'information transmise par 2♣ ne devrait pas avoir de conséquence sur la suite des annonces. L'arbitre autorisera donc le remplacement sans autre conséquence.

Si la paire Est-Ouest joue le Stayman Puppet sur l'ouverture de 2SA, l'arbitre peut aussi autoriser le remplacement. L'information transmise par 2♣ sera sans conséquence sur la suite des annonces et ne peut à priori que profiter au camp non fautif.

Ouest	Nord	Est	Sud
1♣	1♠	1♥ !	

Est vous explique qu'il n'a pas vu 1♠. Si la paire Est-Ouest joue le contre Sputnik promettant toujours 4 cartes à cœur dans cette séquence, le remplacement par contre est autorisé.

Même si le contre ne promet pas toujours 4 cartes à cœur (couvrant aussi le cas des mains fortes sans enchère naturelle) il est fort probable que l'information transmise par 1♥ n'aura pas de conséquence sur la suite de la séquence, l'arbitre autorisera donc aussi le remplacement par contre.

<b>Ouest</b>	<b>Nord</b>	<b>Est</b>	<b>Sud</b>
1♦	2♣	1♠!	

Est vous explique qu'il n'a pas vu 2♣. Ici, l'arbitre ne peut accepter le remplacement par contre : l'information transmise par 1♠ (la connaissance de 4 cartes à pique et trop importante et peut avoir des conséquences sur la suite de la séquence d'annonces et/ou sur le jeu de la carte.

JF Chevalier  
Directeur national de l'arbitrage

10/06/2009